



ORGANISATION MONDIALE POUR L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
ORGANIZACION MUNDIAL PARA LA EDUCACION PREESCOLAR
WORLD ORGANISATION FOR EARLY CHILDHOOD EDUCATION

**Déclaration des 69èmes Assemblée et Conférence Mondiales de l'OMEP
AUGMENTATION DE L' INVESTISSEMENT POUR LA PROTECTION ET
L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (EPPE)
Opatija, Croatie, 20 Juin 2017**

L'Éducation de la Petite Enfance est un droit individuel et social dont la réalisation est essentielle pour le développement intégral de l'être humain, pour l'accomplissement de tous ses autres droits et la construction de sa pleine citoyenneté dès la naissance.

Cependant, en raison de la pauvreté et des inégalités, un grand nombre d'enfants n'ont pas accès aux programmes et aux services de l'EPPE, de sorte que plutôt qu'un droit, c'est dans de nombreux cas, le privilège d'un petit nombre. Selon les données de l' UNESCO pour 2016 dans le monde, 67% des enfants âgés de 5 à 6 ans sont inscrits en école maternelle, mais reçoivent une qualité d'éducation notablement différente. Les enfants âgés de 3 à 4 ans des familles les plus riches dans les pays à revenu faible ou moyen ont six fois plus de chances de recevoir une éducation que les enfants les plus pauvres. Dans cette même période, les enfants en-dessous de 3 ans n'apparaissent pas dans les études et les politiques publiques pour l'EPPE.

La Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant (CRDE) spécifie que les États ont l'obligation légale de promouvoir, protéger ou restaurer les droits des enfants, conformément au principe du meilleur intérêt de l'enfant. Par conséquent, investir dans les enfants doit être une priorité des gouvernements.

Un investissement insuffisant dans de nombreux pays a conduit à l'injustice sociale, à la discrimination dans l'accès, à des offres de qualité médiocre et à une faible durabilité des politiques, avec de graves conséquences pour les vies présentes et futures des enfants. L'UNESCO soutient que le manque d'un financement suffisant et juste a été la raison principale de l'échec mondial des objectifs de l'EPT en 2015. Actuellement, l'aide pour le développement de l'éducation est inférieure à celle fournie en 2009. De la même façon, le pourcentage de toutes les dépenses pour l'éducation que les familles doivent assumer est généralement bien plus important dans les pays les plus pauvres que dans les plus riches, et il est donc essentiel de le réduire afin que l'égalité devienne une réalité selon les nouveaux objectifs de l'éducation. C'est pourquoi le Comité des Droits de l'Enfant dans son commentaire Général No. 19, récemment adopté, demande que les États répondent à leurs obligations budgétaires pour garantir le respect des droits de l'enfant conformément aux principes d'efficacité, d'efficience, d'équité, de transparence et de durabilité. De même, l' Objectif 4 du Développement Durable (ODD4) et le Cadre d'Action sur l'Éducation 2030 montre l' importance de financement adéquat afin d'atteindre cet objectif et la responsabilité de tous les pays pour le réaliser. Par conséquent, l'OMEP demande aux gouvernements de respecter les engagements financiers concernant le développement et la durabilité de l'EPPE en veillant de toute urgence

- à donner la priorité et à accroître les dépenses publiques pour l'EPPE.
- à allouer les ressources nécessaires pour l'équité et la qualité de l'EPPE.
- à établir l'EPPE gratuite et publique afin de garantir l'élargissement des droits des secteurs les plus défavorisés

Les membres de l'OMEP du monde entier sont engagés dans la participation, la collaboration, la surveillance, l'évaluation, la vérification et l'application des normes des engagements mondiaux pour la Protection et l'Éducation de la Petite Enfance.

OMEP is the oldest and largest non-governmental organization in the world for early childhood education, with special consultative status in the United Nations, UNICEF and UNESCO. It is present with national committees and members in more than 70 countries.

www.worldomep.org